

Bonjour, BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

47 - MARS / AVRIL 2024
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

À LA UNE - PAGE 8

*Quelles demandes
faire pour réaliser
ses travaux ?*

BLÉNOD
lès-pont-à-mousson



P.6
Rénovation du
centre de loisirs



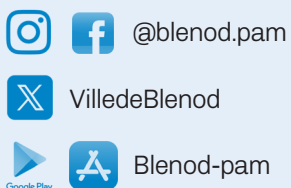
P.7
Une labellisation
apicole à Blénod !



P.12
Du padel au Centre
Michel Bertelle !



SUIVEZ NOUS!



Directeur de la publication:
Bernard Bertelle
Textes: Lola Hody, Maxence Philippot, Ilknur Tosun-Ozipek
Photos: Ville de Blénod, P-A Martin, Loris Jonnaïs, Ilknur Tosun-Ozipek, Lola Hody
Conception: anagram-ny
Impression: La Moderne

Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9 h à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00
Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie): consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624
- **Samu: 15**
- **Police Nationale: 17**
- **Pompiers: 18**
- **N° d'urgence européen: 112**
- **Urgences sociales: 115**
- **Enfance maltraitée: 119**
- **Violences conjugales: 3919**
- **Drogue infos services: 0 800 23 13 13**

SOMMAIRE



6 - LES ÉCHOS DE LA CITÉ

- LABEL APICITÉ
- MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE TRI DES DÉCHETS
- COURT DE PADDLE
- TRAVAUX D'INSONORISATION DU CENTRE
- PALMARÈS MAISONS FLEURIES & DÉCO DE NOËL 2023



8 - À LA UNE

Quelles demandes faire pour réaliser ses travaux ?



11 - DIVERTISSEMENT

- QUI A TUÉ ROMÉO & JULIETTE ?
- BLÉNOD COMEDY CLUB
- SÉANCES SPÉCIALES DU CINÉ VILAR

ÉDITO



Le mois de mars verra l'émergence des projets présentés par les services techniques afin d'embellir notre commune. Suite à une cérémonie récompensant les habitants agrémentant leurs maisons de fleurs ou les décorant pour Noël, avec une participation croissante, la ville et ses services s'engagent à créer de nouveaux espaces fleuris et parterres afin de mettre en valeur nos quartiers.

En mars, les élus seront appelés à voter un budget qui englobera une part importante de ces investissements paysagers, y compris la plantation d'arbres. Ce budget, à la fois ambitieux et réaliste, reflète les orientations politiques de notre ville et permet les réalisations nécessaires sans alourdir la fiscalité des habitants, en particulier les plus défavorisés. Il s'agit d'un budget à la hauteur de l'identité de Blénod et sa population, et ce, sans compensation de l'État qui persiste à considérer notre commune comme aisée. Pourtant, de nombreux bâtiments bellédoniens servent bien au-delà de nos frontières.

C'est dans cet esprit que l'État devrait juger notre commune.

Nous offrons des infrastructures et services à de nombreuses familles des communes voisines, notamment un cinéma, le Centre Pablo Picasso, des équipements sportifs comprenant deux gymnases, cinq terrains de football, une salle de tennis de table, ainsi que des locaux pour vélos et VTT. Tous les coûts liés à l'entretien, au chauffage et à l'éclairage demeurent à la charge de la ville et de ses résidents.

La ville, depuis 1977, a délibérément choisi de soutenir ses habitants en investissant dans des équipements de centralité. Il est crucial que l'État reconnaisse cette contribution.

Lors de la dernière réunion publique avec les riverains concernant la circulation rue du Saule, nous avons validé le maintien du sens unique entre l'avenue Victor Claude et la rue de la carrière, tout en optant pour un double sens de circulation dans le reste de cette rue. Des dispositifs provisoires seront installés pour renforcer la sécurité, avec pour objectif ultime la protection des piétons et des cyclistes, tout en maintenant un plan de circulation intelligent respectant les riverains. Ces mesures sont également intégrées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, visant à préserver les zones vertes et à diversifier judicieusement nos quartiers.

Les contraintes budgétaires nous obligent à faire des choix, mais ils nous permettent également de concrétiser des belles choses. Nous avons pratiquement rattrapé notre retard dans l'entretien de nos bâtiments, et nous nous orientons vers des projets à long terme qui façonneront la politique municipale pour les dix prochaines années. Ces initiatives incluent des réflexions sur la politique scolaire et l'enfance-jeunesse de notre ville.

La déconstruction d'anciens bâtiments pour créer des espaces partagés et des solutions de stationnement constitue une démarche anticipative face aux enjeux de demain, assurant un avenir prometteur pour Blénod. Les élus m'accompagnant sont investis dans ces projets, et les débats parfois denses sont toujours porteurs d'améliorations, tout en respectant le projet municipal centré sur nos habitants.

Bernard Bertelle

**Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle**



BLÉNOD EN IMAGES

@blenod.pam VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous !

Vœux à la population



Valérie Pautz, Mathieu Montrésor et Gilles Maillot récompensés aux vœux du personnel



Super loto du CS Blénod



Philippe Kellouche et Tony Saint Laurent au Blénod Comedy Club



Pièce de théâtre "Règlement de contes" au Centre Culturel Pablo Picasso

Nouvelle édition de "ça marche et ça roule" par le Club Omnisports Blénod Cyclo



Conseil municipal du 31 janvier 2024



Réunion d'informations pour le changement rue du Saule

Dictée au foyer Ambroise Croizat



Défilé des enfants bellédoniens pour le Carnaval



Cérémonie de récompense des maisons fleuries et décorations de Noël

LES ÉCHOS DE LA CITÉ



Une labellisation apicole à Blénod !

La ville vient de recevoir le label APiCité de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) pour son engagement sans faille en faveur de la préservation des abeilles et de la biodiversité !



Cette récompense félicite les collectivités porteuses de projets bénéfiques qui permettent une continuité des habitats naturels pour la faune sauvage et la prise en compte de la biodiversité dans les conditions d'accès aux marchés publics.

Les bellédoniens ont notamment pu participer à la journée internationale des abeilles (les "Apidays" du 15 juin dernier) et visiter les ruchers pédagogiques mis en place au Centre Michel Bertelle.

Collecte des déchets : ce qui change depuis le 1^{er} janvier ?

La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson s'engage dans une volonté de faciliter et renforcer le tri des déchets sur son territoire ! Le camion benne passe désormais toutes les semaines sur l'ensemble de notre ville depuis le 1^{er} janvier 2024 :

- Pour les ordures ménagères, le ramassage s'effectue le mardi matin (secteur 1) et le mercredi matin (secteur 2).
- Pour le tri des déchets, la collecte se fera le mardi matin (secteur 1 et 2).



Bientôt un court de padel au Centre Michel Bertelle !

D'ici quelques semaines, les bellédoniens pourront profiter d'une nouvelle discipline au sein de la ville : le padel. Le padel est un sport de raquette qui se joue sur court encadré de vitres ou de grillages et divisé par un filet. Le but du jeu est de faire passer la balle par-dessus le filet et de la faire rebondir sur la moitié de l'adversaire, tout en empêchant l'adversaire de faire de même. C'est une adaptation du tennis : le comptage des points y est le même et les balles utilisées sont quasiment identiques. Il est joué uniquement en double. Les balles peuvent être jouées après rebonds sur les parois, règle similaire au squash.

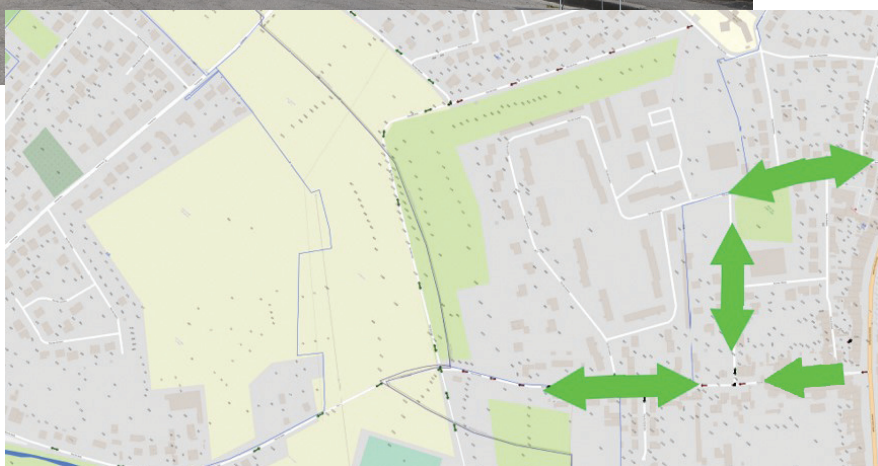


Des rénovations pour l'insonorisation du centre de loisirs

Le projet de rénovation du centre de loisirs Michel Bertelle fait suite à la volonté de moderniser ses installations afin d'offrir un environnement de qualité et sécurisé aux enfants.

Construit en 1985, ce bâtiment de 1218m² est un lieu d'accueil collectif prisé par les familles, mais nécessitant des travaux d'aménagement et de rénovation pour répondre aux besoins actuels.

Malgré les efforts entrepris ces dernières années, des problèmes persistent, notamment au niveau de la salle de restauration, qui reste bruyante et peu propice à un temps calme et convivial. Une étude et des investissements d'environ 30 000 € ont été réalisés avec une aide de la CAF de 10 000 €



Qu'en est-il de la rue du Saule ?

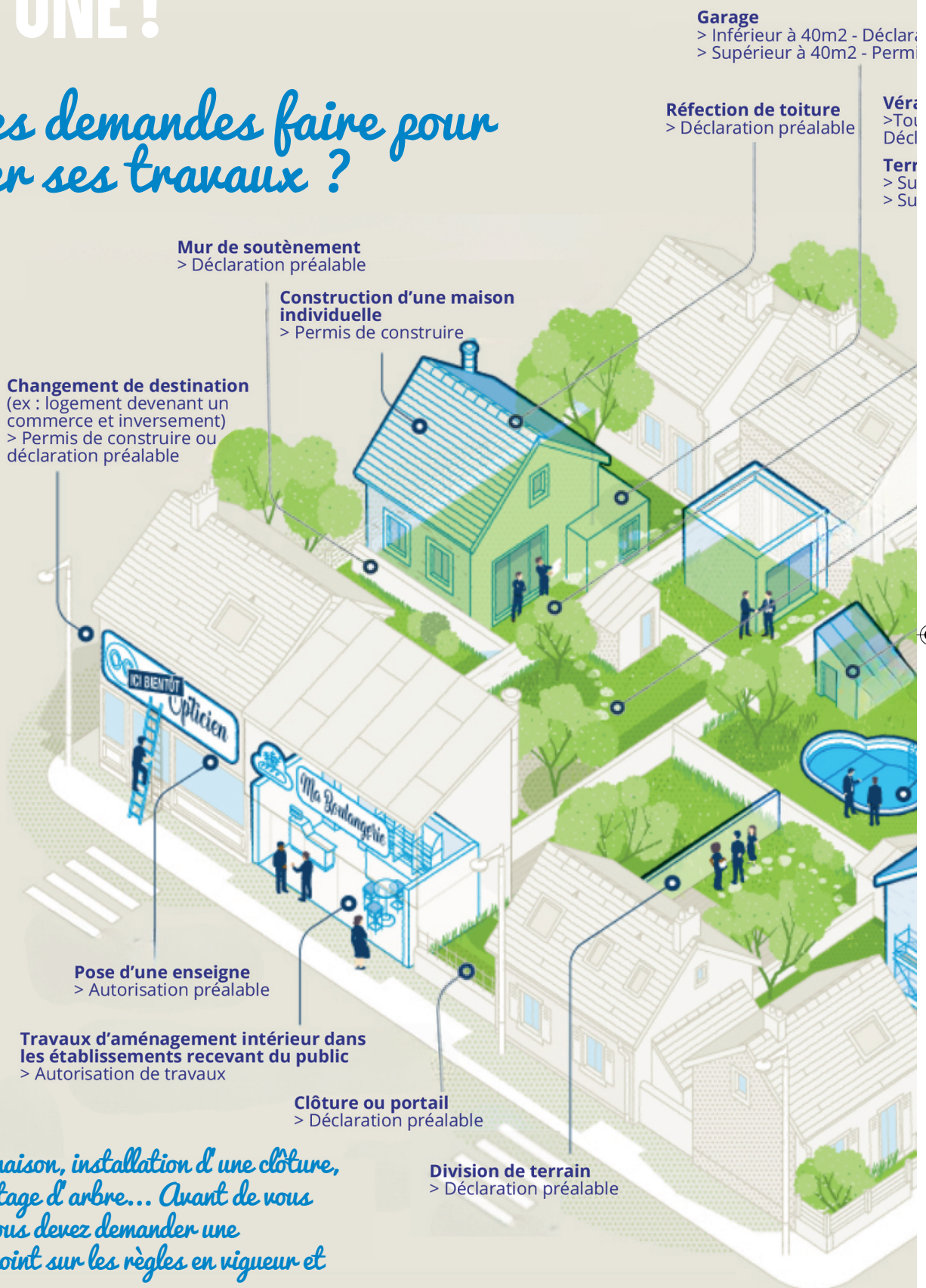
À la suite de la phase de test mise en place depuis la mi-septembre et une seconde réunion publique avec les riverains, il a été décidé de conserver une circulation en sens unique entre l'avenue Victor Claude et la rue de la Carrière. Le reste de la rue du Saule revient elle à double sens.

Ces choix ont été guidés par plusieurs objectifs : créer du stationnement, sécuriser la circulation mais aussi sécuriser le passage des cyclistes et des piétons.

Cap désormais sur la rénovation de cette artère très empruntée par la population !

À LA UNE!

Quelles demandes faire pour réaliser ses travaux ?



Agrandissement de votre maison, installation d'une clôture, ravalement de façade, abattage d'arbre... Avant de vous lancer dans des travaux, vous devez demander une autorisation en mairie. Le point sur les règles en vigueur et les démarches à effectuer.

Déclaration préalable
- Permis de construire

Véranda ou extension

> Tout dépend de la superficie créée et de la superficie existante - Déclaration préalable ou Permis de construire

Terrasse

> Surélevée et inférieure à 40m² - Déclaration préalable
> Surélevée et supérieure à 40m² - Permis de construire

Pavage

> Déclaration préalable

Abri de jardin

> Inférieur à 40 m² - Déclaration préalable
> Supérieur à 40 m² - Permis de construire

Couverture piscine

> Supérieure ou égale à 180 cm de hauteur - Déclaration préalable

Piscines

> Inférieure à 100 m² - Déclaration préalable
> Supérieure ou égale à 100 m² ou couverte ou local technique - Permis de construire

Coupe ou abattage d'arbre situé en zone protégée

> Déclaration préalable

Remplacement de menuiserie

> Déclaration préalable

Pose de panneaux solaires, velux, cheminée...

> Déclaration préalable

Aménagement de combles modification de l'aspect extérieur ou supérieur à 40 m²

> Déclaration préalable

Ravalement de façade

> Déclaration préalable

QUELLES DÉMARCHES ?

- 1 Se renseigner sur les règles applicables sur le terrain**

 - À l'accueil du service urbanisme
 - Par téléphone : 03 83 80 43 00
 - Sur le site : www.blenod.fr
- 2 Retirer un dossier***

 - À l'accueil du service urbanisme
 - Sur le site : www.blenod.fr
- 3 Déposer le dossier renseigné**

 - À l'accueil du service urbanisme
 - Par courrier recommandé au
220 Av. Victor Claude, 54700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson
 - En version dématérialisée sur le site de la mairie
- 4 Examen de votre demande**

À partir du Code de l'urbanisme et du plan local d'urbanisme
- 5 Réponse**

Délai d'instruction : 2 mois pour le permis de construire d'une maison individuelle (délai pouvant être prolongé)
1 mois pour une déclaration préalable (délai pouvant être prolongé)
L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas
- 6 Afficher l'autorisation des travaux**

De façon visible depuis la rue pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux
C'est le début de la période de recours par des tiers.

***Attention, cette infographie n'indique pas quelle demande faire précisément. Il existe de nombreux CERFA à consulter sur www.culture.gouv.fr**

DIVERTISSEMENT !

Sous ses formes diverses : théâtre, musique, chanson, danse, cinéma, la culture est gage de liberté. Plus que jamais, le spectacle vivant est vecteur de lien social, d'écoute, de générosité et de tolérance. Rires, larmes et plein d'émotions, venez "respirer" à Blénod grâce à une programmation riche et variée !



FESTIVAL DE MUSIQUE PRATIQU'AM 2024 19 AVRIL 2024 - 20H00 - CENTRE CULTUREL PABLO PICASSO

Le festival de musique Pratiq'AM 2024, festival itinérant de 10 concerts dans les communes du bassin de Pont-à-Mousson, ouvre bientôt sa série de concerts !! Les ouvertures des concerts seront, cette année encore, proposées par les élèves du Conservatoire. Rendez-vous le 19 avril 2024 à Blénod ! Ce groupe reprend de nombreux grands standards de la musique en apportant leur touche pop, rock, folk et avec toujours le même mot d'ordre : "Faire mieux que l'original". Concert proposé dans le cadre du festival de musique itinérant Pratiq'AM, organisé par le conservatoire Wiener. HDF (Histoire de Famille) s'est construit au milieu des années 90 et compte aujourd'hui 5 membres. Leur principal objectif est de transmettre leur plaisir de jouer et d'embarquer le public dans une ambiance musicale festive.

GRATUIT !

Les Bellédoniens bénéficient d'un tarif réduit de 3 à 4 € par spectacle, sur présentation d'un justificatif de - 6 mois ainsi qu'une pièce d'identité. Téléphonnez au service événementiel de la mairie.

**+ DE DÉTAILS
DES SPECTACLES SUR :
WWW.CORNOLTI-PRODUCTION.COM**



Kader Bueno
vendredi 05 avril 2024



Les Décaféinés
vendredi 03 mai 2024



SALLE JEAN VILAR
3, RUE ST ÉPVRE
54000 BLÉNOD-LES-PAM

Réervations : points de vente habituels



QUI A TUÉ ROMÉO ET JULIETTE ? CIE INCOGNITO VENDREDI 19 AVRIL À 20H AU CINÉMA VILAR

Une comédie policière interactive. On a voulu assassiner Roméo et Juliette ! Est-ce un crime passionnel ? A priori, non, car on parle ici de l'oeuvre de Shakespeare, et non des deux amants maudits ! La critique s'attendait d'entrée à une véritable tuerie ! Prémonition, car quelqu'un va effectivement mourir pendant la répétition, et du coup, c'est le public qui va échapper au massacre !

TARIF = 5 €
Gratuit pour les mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors.
Billetterie en mairie.

CHANGEMENT DE TARIFICATION NOUVELLE TARIFICATION UNIQUE DE 5 €

Afin d'offrir un panel de spectacles à un tarif abordable pour le plus grand nombre de personnes et ce, en toute équité, la municipalité abaisse le tarif plein de 12 € à 5 € à partir du 1^{er} janvier 2024.

Elle a également décidé de supprimer le tarif réduit pour appliquer la gratuité, sur présentation d'un justificatif en cours de validité. Celle-ci concerne les personnes mineures, étudiantes, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeuses d'emploi, handicapées et seniors.

+ INFO : SERVICE ÉVÈNEMENTIEL EN MAIRIE



Chasse aux œufs 2024

Saurez-vous retrouver tous les œufs dissimulés au Centre Michel Bertelle ?

La traditionnelle Chasse aux œufs fait son grand retour le samedi 30 mars de 10h à 12h. Venez récolter les œufs en famille et remportez de nombreux lots !
Plus d'informations sur www.blenod.fr ou au 03 83 80 43 00

Les Ateliers de quartier reviennent !

C'EST L'OCCASION D'ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS SUR DE MULTIPLES SUJETS QUI CONCERNENT VOTRE QUARTIER :

- Cités Lorraines, Gibotins et Longues Rayes – **3 avril 2024 à 18h30 à l'école Jacques Prévert**
- Saint Epvre, Noires Terres et Encluméchamps – **9 avril 2024 à 18h30 au foyer Ambroise-Croizat**
- Clos des Gravieres, Cœur de Ville et Saint Martin – **17 avril 2024 à 18h30 à l'école Louise Michel**



Bal du CSB thème cinéma

Le CS Blénod met le cinéma à l'honneur pour son incontournable bal le samedi 6 avril !

Réservez vite vos places auprès de Julie (06 40 83 90 28) ou d'Emilie (06 14 97 77 38) ou bien lors des permanences les mardis et les jeudis de 18h à 19h au stade des Fonderies.

À NOTER !



Fête de la Liberté

**13 AVRIL DE 14H À 20H
CENTRE MICHEL BERTELLE**

Cette année, Amnesty International organise une Fête de la Liberté le 13 avril prochain, dans le but de rendre visible et soutenir le combat de deux femmes qui se battent pour le respect de droits.

AU PROGRAMME :

- Portrait des deux femmes défendues par le groupe Amnesty de Pont-à-Mousson
- Lecture de textes rédigés par les enfants d'écoles primaires de Pont-à-Mousson et du collège de Blénod
- Témoignage d'un réfugié syrien et de sa fille
- Conférence de François Croquette, diplomate, membre du Conseil d'Administration d'Amnesty International France, sur le thème : "La liberté d'expression un droit menacé ?"
- Expositions diverses sur la liberté d'expression réalisées par les élèves du Collège Van Gogh de Blénod, de l'école primaire de Guynemer de Pont-à-Mousson et du collège Chopin de Nancy
- Prestations d'André Mansion avec son orgue de barbarie entre 14 h et 17 h
- Chorégraphie, danse et musique créées par des élèves du lycée Marquette
- Concert de l'orchestre symphonique New Art Orchestra de Nancy dont certaines œuvres sont inspirées par le parcours de Nonhle et Zhang Zan
- Vente de gâteaux et de boissons

ENTRÉE LIBRE

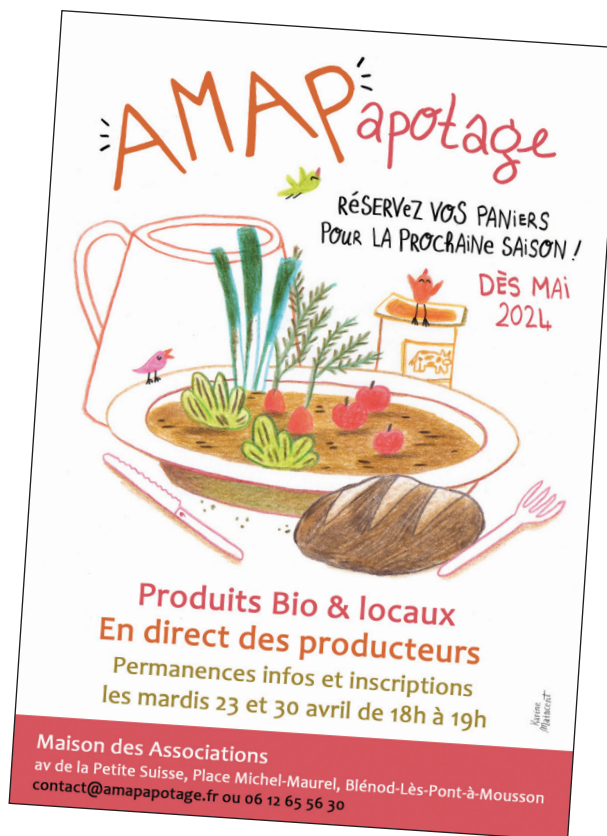
POUR PLUS D'INFORMATIONS : 06 74 21 62 20

À NOTER !

C'est le retour de l'AMAP Apotage !

LES DISTRIBUTIONS DES PANIERS DE LÉGUMES ET DE PRODUITS LOCAUX REPRENDRONT DÈS LE MOIS DE MAI.

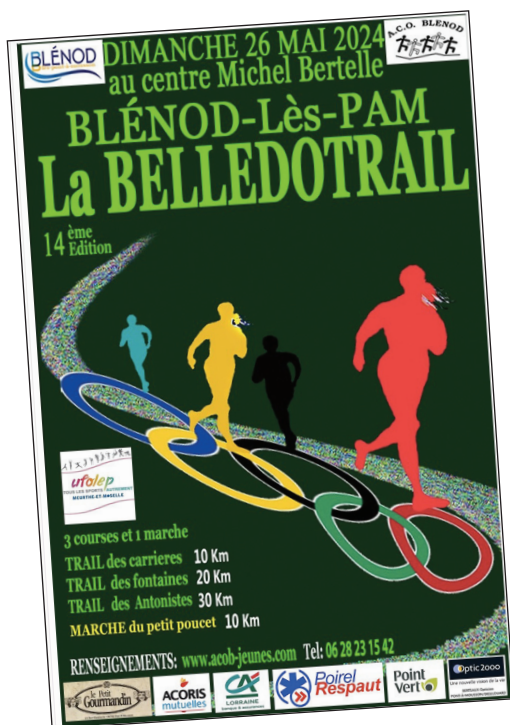
Deux permanences se tiendront à la maison des Associations les mardis 23 et 30 avril de 18h à 19h.



AMAP Apotage
 RÉSERVEZ VOS PANIERS POUR LA PROCHAÎNE SAISON !
DÈS MAI 2024

Produits Bio & locaux
En direct des producteurs
 Permanences infos et inscriptions les mardis 23 et 30 avril de 18h à 19h

Maison des Associations
 av de la Petite Suisse, Place Michel-Maurel, Blénod-Lès-Pont-à-Mousson
 contact@amapapotage.fr ou 06 12 65 56 30



BLÉNOD-LÈS-PAM
La BELLEDOTRAIL
 14^{ème} Edition
 DIMANCHE 26 MAI 2024
 au centre Michel Bertelle

3 courses et 1 marche
 TRAIL des carrières 10 Km
 TRAIL des fontaines 20 Km
 TRAIL des Antonistes 30 Km
 MARCHÉ du petit poucet 10 Km

RENSEIGNEMENTS: www.acob-jeunes.com Tel: 06 28 23 15 42

Belledotrail de l'Athletic Club Omnisports de Blénod

C'EST PARTI POUR LA 14^{ème} ÉDITION !

Rendez-vous le dimanche 26 mai 2024 au Centre Michel Bertelle pour sillonner la faune et la flore locale.

- Trail des Antonistes de 30 km (départ à 8h30)
- Trail des Fontaines de 20 km (départ à 9h00)
- Trail des Carrières de 10 km (départ à 9h30)
- Rando /Marche du Petit Poucet de 8km (départ à 8h45)

Inscriptions sur le site web : <https://gotiming.fr/>

Loto du tennis de table

DIMANCHE 24 MARS 2024

Début 14h (ouverture des portes à 12h30)

De nombreux lots à gagner !

Pour plus d'informations : 06 43 04 81 93



BLÉNOD MONTAUVILLE TENNIS DE TABLE
BLÉNOD-LÈS-PONT-A-MOUSSON
 SALLE POLYVALENTE MICHEL BERTELLE
 OUVERTURE DES PORTES 12h30 - DÉBUT 14h00

DIMANCHE 24 mars 2024

LOTO

DRAISIENNE ELECTRIQUE ADULTE
EQUIPEMENTS MAISON
BONS D'ACHATS LOISIRS ETC...

1 CARTON 2 €
 6 CARTONS 10 €
 13 CARTONS 20€

LES PLANCHES PERSONNELLES NE SONT PAS ADMISES
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
 RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
 06 43 04 81 93

Seniors à l'honneur !

Séjour à Sainte-Maxime

DU 22 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2024

VOTRE PROGRAMME

1^{er} jour le dimanche 22/09 : RDV à 4h45 au Foyer Ambroise Croizat à Blénod • **Départ à 5h15** : 4 rue Saint-Guérin - Pont-à-Mousson • Responsable du voyage : Christiane Petitpas Tél. : 06.85.55.30.89 • **Petit déjeuner vers 8h00** : Autogrill Dijon Côte d'Or (Tél. : 03.80.23.30.20) Aire de Dijon, A31, 21490 Brognon • **Déjeuner vers 12h - 12h30** : Chez Paul 11 Rue Major Martin, 69001 Lyon (Tél. : 04.78.28.35.83) • **Arrivée HOTEL CLUB 3* Le Capet** - 35, avenue Georges Pompidou - 83120 STE MAXIME • **Installation dans les chambres** • **Dîner au Village Vacances**

2^{ème} jour le lundi 23/09 : Journée libre • Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances

3^{ème} jour le mardi 24/09 : Matinée quartier libre • Déjeuner et dîner au Village Vacances • **Excursion à la demi-journée** : Fréjus 22 kms - 45 minutes de route

4^{ème} jour le mercredi 25/09 : Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances • **Excursion à la demi-journée** : Gassin - Ramatuelle avec un guide. 17 kms - 20 minutes de route

5^{ème} jour le jeudi 26/09 : Journée libre • Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances

6^{ème} jour le vendredi 27/09 : Petit déjeuner et dîner au Village Vacances • **Excursion à la journée** : Marché de Vintimille avec déjeuner du midi inclus en cours de route. 140 kms - 2h15 de route

7^{ème} jour le samedi 28/09 : Journée libre • Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances

8^{ème} jour le dimanche 29/09 : Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances • **Excursion à la demi-journée** : Tourtour avec un guide. 52 kms - 1h15 de route

9^{ème} jour le lundi 30/10 : Journée libre • Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances Esterel Les incontournables



SAINTE - MAXIME

10^{ème} jour le mardi 01/10 : Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances • **Excursion à la demi-journée** : Grasse, Parfumerie Fragonard avec un guide. 52 kms - 1h15 de route

11^{ème} jour le mercredi 02/10 : Journée libre • Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances

12^{ème} jour le jeudi 03/10 : Petit déjeuner, déjeuner et dîner au Village Vacances • **Excursion à la demi-journée** : Les calanques de l'Esterel en bateau sans guide

13^{ème} jour le vendredi 04/10 : Marché de St. Maxime en quartier libre à pied • Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances

14^{ème} jour le samedi 05/10 : Journée libre • Petit déjeuner et déjeuner et dîner au Village Vacances

15^{ème} jour le dimanche 06/10 : Départ après le petit déjeuner à l'hôtel • Déjeuner vers 12h - 12h30 au restaurant Les Chassis - 1330 Rue du Dauphiné, 26600 La Roche-de-Glun • **Arrivée à Blénod-Lès-Pont-A-Mousson en fin de journée**

TARIFS PAR PERSONNE EN EUROS / EN BASE CHAMBRE DOUBLE

	TARIF DE BASE	AYANT DROITS ANCV
BASE + 50	1 430	1 228
BASE 40 À 49	1 480	1 278
BASE 30 À 39	1 565	1 363

ZOOM SUR...

Tri à la source des biodéchets ménagers *Une action prioritaire de la CCBPAM* *pour les 31 communes en 2024*

À la suite de l'obligation de mise en place de dispositifs de tri à la source des biodéchets pour les communes du territoire, la municipalité et la CCBPAM s'adaptent et vous proposent des solutions. Ainsi, trois approches sont possibles :

LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

La CCBPAM a validé pour les habitants disposant d'un espace adapté, la possibilité d'attribuer un composteur en bois de 400 litres/foyer dans la limite d'un tous les 5 ans au coût préférentiel de 25 € pour un prix de revient de 106 €. L'attribution gratuite de bioseau, de documents d'information sur la gestion d'un composteur et des sessions de formation des usagers à son utilisation.

LES COMPOSTEURS PARTAGÉS

Des contacts sont en cours pour voir les personnes intéressées (associations, copropriétés...).

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES DE BIODÉCHETS

La commune de Blénod-lès-Pont-à-Mousson a proposé à la CCBPAM des emplacements stratégiques de ces conteneurs, à savoir dans un premier temps : la ZAC des Longues-Rayes, le Clos des Graviers et le Centre technique municipal. Après ce premier retour d'expérience, des adaptations seront proposées dans le courant des années 2024-2025.

De plus la CCBPAM et la commune distribueront gratuitement, les kits pour ceux qui le souhaitent, des kits dédiés au compostage ou à l'apport vers les points biodéchets ménagers.

Kit de la collecte des biodéchets



Kit de la collecte des biodéchets



Le Bloc-notes des conseils

LE RENOUVELLEMENT DES AIDES À L'ÉDUCATION ET À LA JEUNESSE

Lors du Conseil municipal du mois de janvier, les élus ont affirmé leur soutien à la jeunesse par le vote de plusieurs délibérations. Ils ont reconduit le financement à hauteur de 100 % des formations BAFA et BAFD, en contrepartie de l'animation de sessions au centre-aéré de Blénod, ainsi que l'aide au 1er départ qui s'adresse aux enfants et aux adolescents âgés de 4 à 17 ans n'étant jamais partis en centre de vacances.

Dans un contexte économique difficile, les conseillers municipaux ont également validé le renouvellement des allocations de rentrée scolaire, allant de 50 à 200 €, pour les jeunes Bellédoniens. A noter, une nouveauté pour cette année : les enfants en situation de handicap scolarisés dans un établissement médical /spécialisé bénéficieront d'une aide d'une hauteur de 50 €.

Dans la même lignée, l'attribution aux collégiens bellédoniens scolarisés au collège Vincent Van Gogh, de fournitures scolaires pour cette rentrée 2024-2025, a été validée par l'assemblée, ainsi que la remise de récompenses sous forme de matériel pédagogique, accordées aux élèves entrant en 6 à la prochaine rentrée.

TRIBUNES LIBRES

Majorité

Au Panthéon de la République

Le 21 février dernier, Missak et Mélinée Manouchian faisaient leur entrée au Panthéon. Immigrés Arméniens, ils ont choisi la France en 1924. Missak, ouvrier et poète, militant antifasciste dès 1934 au Parti Communiste et à la CGT, résistera à l'occupant nazi dès 1940 au sein des FTP-MOI.

Avec son groupe dit "des 23", d'origines et de confessions diverses : Arméniens, Espagnols, Italiens, Polonais, Juifs d'Europe de l'Est... ils ont été exécutés le 21 février 1944. 10 d'entre eux figurent sur la célèbre "affiche rouge".

Cette histoire, la nôtre, mérite d'être rappelée au moment où les débats sur la Loi Asile Immigration nous font parfois oublier l'essentiel : un immigré est d'abord et avant tout un être humain !

Opposition



**SAMEDI
30 MARS
10H - 12H
CENTRE MICHEL
BERTELLE**

**PARTICIPEZ À LA
TRADITIONNELLE
CHASSE
AUX
OEUFS**

Pour + d'informations :
WWW.BLENOD.FR ou 03 83 80 43 00